



Metz le 16 janvier 2022

L'Intersyndicale Moselle dénonce...

Déclaration liminaire du Comité Social d'Administration Local (CSAL)
du 16 janvier 2023 « suppression d'emplois »

Après nous avoir souhaité de bonnes fêtes, vous nous souhaitez une bonne année en supprimant... 21 emplois B et C (-7 B, -14 C).

Alors que « nous sommes déjà à l'os » en termes d'effectifs, vous trouvez encore le moyen de battre un record en termes de suppressions d'emplois !

Et cette année même si de nombreux services vont trinquer, les grandes victimes de cette roulette des sacrifices russe sont les Services des Impôts des Particuliers.

En effet les SIP supportent à eux seuls près de la moitié des suppressions d'emplois (- 10).

Vous tentez de justifier votre choix par la suppression de la Taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel Public. Mais vous omettez de nous parler de la charge qui va peser sur les SIP suite à la création de GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). Cela va générer des listes à retraiter et nécessiter l'accompagnement des usagers pour l'utilisation de ce nouvel outil.

Et comme l'année dernière, que l'on se rassure, c'est moins d'agents, mais avec toujours plus d'encadrants : la Direction crée à nouveau 1 poste d'AFiPA et 1 poste d'IP ! Moins de rameurs et plus de barreaux : à ce rythme la galère prend de plus en plus l'eau et ne va pas tarder à sombrer...

Tout est fait pour nous empêcher de remplir correctement nos missions, en supprimant les effectifs et en désorganisant l'ensemble des services. Après vous invoquerez la taille critique des sites et l'incapacité de pouvoir exercer lesdites missions, afin de réorganiser une énième fois, externaliser voire transférer au privé (comme pour les paiements actuellement).

Le nouveau régime de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) n'est-il d'ailleurs pas la première étape de la future externalisation de la mission de recouvrement forcé ?

Pourtant, les différentes crises qui ont impacté notre pays ont démontré notre rôle **VITAL** pour l'économie ! Quelle ingrate façon de nous remercier ?!?

Qui va gérer, du 16 janvier au 28 février, les renseignements téléphoniques pour la prime carburant ? Les SIP.

Nous ne nous reconnaissons plus dans cette administration, qui ne semble n'avoir décidément plus rien à faire du service public, ni des agents (l'état des effectifs, des conditions de travail et nos salaires en étant la parfaite illustration).

Bref, notre cœur de métier est purement et simplement sacrifié ! Nos services déstructurés ! Nos motivations sabordées ! Nos rémunérations rabaissées !

Il serait désormais souhaitable que les Cabinets de conseil – si grassement payés avec l'argent public – cessent de nous imposer une idéologie toxique . Même les journalistes commencent à le dénoncer, tout comme le mal-être qui en découle à la DGFIP.

Une fois de plus, même lorsque l'on croit que la DDFiP 57 a touché le fond, vous nous prouvez que vous pouvez toujours faire pire !

Ces nouvelles suppressions d'emplois ont pour corollaire les fermetures au 1^{er} janvier de la Trésorerie de Bitche, du Service des Impôts des Particuliers de Saint-Avold et du Service des Impôts des Entreprises de Forbach et au 1^{er} septembre de la Trésorerie de Phalsbourg.

Monsieur le Président, vous l'aurez certainement compris, nous refusons de cautionner votre politique de l'emploi . Nous ne siégerons pas à ce CSAL et nous vous laisserons donc utiliser votre « 49-3 » pour entériner vos propres choix de destruction d'emplois.

Non aux suppressions d'emplois
Non à la dégradation du service public
Non à la dégradation des conditions de travail